Nations Unies A/C.5/56/25/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Cinquième Commission
Point 123 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003

Prévisions de dépenses liées à des questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document se rapporte aux décisions prises par le Conseil de sécurité en 2001, à la demande de gouvernements ou sur recommandation du Secrétaire général, en matière de missions de bons offices, de diplomatie préventive et de missions de rétablissement de la paix après des conflits.

L'Assemblée générale a notamment décidé, dans sa résolution 55/233 du 23 décembre 2000, qu'un montant de 93,7 millions de dollars, aux taux révisés de la période 2000-2001, devrait être prévu dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 pour les missions politiques spéciales, et que tout besoin supplémentaire devrait continuer d'être traité conformément à sa résolution 41/213.

On trouvera dans le présent rapport le montant des ressources qu'il est proposé de prévoir pour le Bureau des Nations Unies au Burundi dont le mandat empiète sur l'exercice biennal 2002-2003. Le montant total des crédits nécessaires, soit 6 925 800 dollars, serait imputé sur le montant de 93,7 millions de dollars proposé au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 [A/56/6 (sect. 3)].

01-70095 (F) 181201 181201

I. Introduction

1. Le présent rapport a pour objet de demander que soit assuré, au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le financement nécessaire au Bureau des Nations Unies au Burundi au sujet duquel le Conseil de sécurité a pris des décisions le 7 décembre 2001.

2. Le Bureau des Nations Unies au Burundi ayant été créé avant 2000, les crédits y relatifs ont été incorporés aux crédits initialement ouverts, puis aux crédits révisés, au titre du projet de budget-programme pour l'exercice 2000-2001, conformément aux dispositions de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1986.

II. Bureau des Nations Unies au Burundi (6 925 800 dollars)

3. Une présence politique des Nations Unies a été établie au Burundi en novembre 1993, quand le Conseil de sécurité a demandé au Secrétaire général de suivre de près la situation dans ce pays. Par la suite, le Conseil de sécurité a continué à appuyer toutes les initiatives visant à y promouvoir la paix et la réconciliation.

4. Dans la lettre datée du 10 novembre 2000 qu'il a adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2000/1096), le Secrétaire général a attiré l'attention du Conseil sur la signature, le 28 août 2000, de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, souligné le rôle important conféré à l'ONU, qui a été chargée d'assurer la présidence de la Commission de suivi de l'application de l'Accord (CSA), et relevé que la Commission avait notamment pour tâches d'assurer le suivi, le contrôle, la supervision et la coordination de l'application de l'Accord. Le Secrétaire général a également souligné l'importance que revêtaient l'exécution du mandat de la Commission et l'application d'un règlement global de paix.

5. La CSA est également chargée de veiller à l'interprétation correcte de l'Accord; d'arbitrer les différends pouvant surgir entre les parties et de statuer à leur sujet; d'orienter et de coordonner les activités de toutes les commissions et sous-commissions créées en application de l'Accord; et d'aider le gouvernement de transition à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de l'Accord. À cet égard, sept organes ont été créés, à savoir le Comité des forces de défense; le Comité de la police nationale; la Commission du cessez-le-feu; la Commission mixte de réinsertion des ex-combattants; la Commission nationale de réhabilitation des sinistrés; la Commission nationale pour la vérité et la réconciliation; et la Commission d'enquête judiciaire internationale. La première session de fond de la CSA a eu lieu le 15 janvier 2001, et cinq autres sessions de fond ont été tenues au cours de l'année, pour un total de six sessions de fond.

6. Dans une déclaration datée du 2 mars 2001 (S/PRST/2001/6), le Président du Conseil de sécurité a souligné l'importance du rôle qui revenait à la CSA dans la promotion du processus de paix et, dans une déclaration datée du 29 juin 2001 (S/PRST/2001/17), il a encouragé le Secrétaire général à poursuivre le dialogue avec les groupes armés et à faciliter les efforts concertés visant à trouver une solution politique au conflit. Le Conseil a réaffirmé qu'il était prêt à examiner, compte tenu des progrès réalisés en ce qui concerne les questions en suspens, de nouveaux moyens de faciliter le processus de paix et l'application de l'Accord.

7. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le Secrétaire général a autorisé l'engagement de dépenses d'un montant total de 1 266 200 dollars, conformément aux pouvoirs que lui avait conférés l'Assemblée générale dans sa résolution 54/252 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, pour assurer l'exécution du mandat de la CSA. L'ouverture du crédit correspondant a été demandée dans le cadre du second rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (A/56/674).

8. Dans le rapport intérimaire daté du 14 novembre 2001 qu'il a présenté au Conseil de sécurité sur la situation au Burundi (S/2001/1076), le Secrétaire général a indiqué que grâce à l'accord sur la direction de la transition et à la mise en place d'un gouvernement de transition le 1er novembre 2001, le processus de paix pouvait être rapatrié au Burundi. Avec le rapatriement de la CSA au Burundi, le rôle principal du Bureau des Nations Unies au Burundi devrait être aménagé et recentré. Étant donné que le rôle politique de l'ONU au Burundi tenait essentiellement à son rôle à la présidence de la Commission, le personnel et les ressources du Bureau seraient restructurés et renforcés afin de fournir un appui également au Président, et notamment assurer le service des réunions de la Commission et de son Conseil exécutif. En outre, l'accord conclu quant à la direction de la transition et la priorité donnée à la recherche d'un accord de cessez-le-feu ont alourdi la tâche de la Commission elle-même.

9. La nouvelle présence politique des Nations Unies au Burundi regroupera, sous l'égide du Bureau du Président de la Commission, les activités du secrétariat de cette dernière et le rôle politique joué jusque-là par le Bureau des Nations Unies au Burundi.

10. Dans une lettre datée du 7 décembre 2001 (S/2001/1207), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil appuyaient ses recommandations visant à renforcer le Bureau afin d'aider à assurer l'application de l'Accord de paix d'Arusha.

11. On trouvera à l'annexe I des informations détaillées concernant le montant estimatif des ressources dont le Bureau des Nations Unies au Burundi aura besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002.

III. Prévisions révisées découlant des activités du Conseil de sécurité

12. Le coût total des activités décrites dans les paragraphes précédents est estimé à 6 925 800 dollars. On trouvera dans l'annexe I du présent rapport une ventilation des prévisions de dépenses et des informations complémentaires.

13. Des récapitulations des prévisions globales et des effectifs nécessaires, par classe, figurent dans les tableaux 1 et 2, respectivement.

Tableau 1
Prévisions de dépenses relatives aux activités dont le Conseil de sécurité est saisi

	Durée	*Milliers de dollars É.-U.*
Bureau des Nations Unies au Burundi	Un an	6 925,8
Total		**6 925,8**

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur												
	SSG	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*Services généraux*	**Personnel international total**	*Personnel local*	**Total général**
Bureau des Nations Unies au Burundi													
Effectif actuel	–	1	–	2	1	1	2	**8**	3	1	**12**	17	**29**
Effectif proposé	1	2	–	5	4	2	1	**15**	8	5	**28**	23	**51**

IV. Mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre

14. L'Assemblée générale est invitée à ouvrir un crédit de 6 925 800 dollars au titre du financement des missions politiques spéciales visées au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003.

Annexe I

Bureau des Nations Unies au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Crédits ouverts février 2000-décembre 2001*	*2000-2001 Montants estimatifs des dépenses*	*1er janvier-31 décembre 2002*	
			Montant total des ressources nécessaires	*Dépenses non renouvelables*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
Total, catégorie I	–	–	–	–
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	3 204,1	3 083,9	4 767,1	–
Total, catégorie II	**3 204,1**	**3 083,9**	**4 826,7**	**–**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	141,6	133,8	211,3	–
2. Transports	578,9	579,8	208,4	133,4
3. Opérations aériennes	42,1	42,1	48,0	–
4. Transmissions	323,3	285,0	260,9	100,1
5. Matériel divers	161,2	168,2	305,2	293,2
6. Fournitures et services	150,5	162,4	794,5	–
7. Fret aérien et de surface	3,7	3,7	3,5	–
Total, catégorie III	**1 401,3**	**1 375,0**	**1 831,7**	**526,6**
IV. Autres programmes				
1. Programmes politiques	–	–	–	
2. Programmes militaires	–	–	–	
3. Programmes civils relatifs à la police	–	–	–	
4. Programmes d'information	64,6	186,2	252,0	–
5. Programmes de formation	–	24,9	15,4	–
6. Programmes relatifs aux droits de l'homme	–	–	–	
Total, catégorie IV	**64,6**	**211,1**	**267,4**	**–**
Montant total des ressources nécessaires	**4 670,0**	**4 670,0**	**6 925,8**	**526,6**
V. Contributions volontaires	**–**	**–**	**–**	**–**
Total	**4 670,0**	**4 670,0**	**6 925,8**	**526,6**

B. Renseignements complémentaires

Dépenses de personnel civil

Montant prévisionnel : 4 826 700 dollars

1. Un montant de 2 284 800 dollars est prévu pour 28 membres du personnel international (1 SSG, 2 D-2, 5 P-5, 4 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 8 agents du Service mobile et 5 agents des services généraux) et 23 agents locaux, comme il est indiqué dans le tableau 2 ci-dessus. Il est proposé de modifier la composition du personnel international en ajoutant aux effectifs de la Mission 16 membres du personnel international (1 SSG, 1 D-2, 3 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 5 agents du Service mobile et 4 agents des services généraux, avec une réduction d'un poste P-2) et six agents locaux. Les fonctions du nouveau secrétariat proposé sont indiquées ci-après :

a) Le Sous-Secrétaire général fera fonction de Président de la Commission de suivi de l'application de l'Accord (CSA) et de son Conseil exécutif et, en cette qualité, aura notamment pour fonctions de suivre, surveiller, superviser, coordonner et assurer l'application effective de toutes les dispositions de l'Accord d'Arusha; d'assurer l'interprétation exacte de l'Accord; de concilier les divergences de vues; d'arbitrer et de prendre une décision sur tout différend qui pourrait surgir parmi les signataires et les sous-commissions créées en application de chaque protocole aux fins de l'application de l'Accord. (Aucune prévision de dépense n'a été faite pour ce poste à ce stade étant donné que ces fonctions seront initialement exercées par M. Dinka en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.);

b) Un fonctionnaire de la classe D-2 sera à la tête du secrétariat de la CSA et de son Comité exécutif; et l'autre exercera les fonctions d'adjoint du Président de la CSA;

c) Trois P-5 exerceraient les fonctions de spécialistes des questions politiques (hors classe); un autre ferait fonction de juriste hors classe et un autre exercerait les fonctions d'assistant spécial du Président de la CSA;

d) Deux P-4 feraient fonction de spécialistes des questions politiques et un troisième exercerait les fonctions de traducteur;

e) Un ferait fonction de spécialiste des questions politiques chargé des droits de l'homme; et un autre d'assistant spécial auprès du secrétariat de la CSA;

f) Un fonctionnaire de la classe P-2 exercerait les fonctions de fonctionnaire des finances;

g) Six des huit agents du Service mobile exerceraient les fonctions suivantes : technicien radio/agent des communications, assistant administratif, assistant chargé du traitement électronique de l'information et du réseau local, assistant des finances, caissier et assistant chargé des voyages et des achats; les deux autres seraient des agents de sécurité;

h) Cinq agents des services généraux seraient des secrétaires bilingues et seraient affectés à la Section des affaires politiques, au bureau du Président de la CSA et au secrétariat de la CSA;

i) Les six nouveaux postes d'agent local concernent les fonctions suivantes : commis aux voyages et aux achats, secrétaire, messager et nettoyeur; et deux chauffeurs.

2. Étant donné les délais nécessaires pour recruter le personnel supplémentaire, les prévisions de dépenses pour le personnel international sont fondées sur un taux de vacance de 25 % pour cette catégorie. L'indemnité de subsistance (missions) (689 900 dollars) est calculée au taux de 90 dollars par jour et tient compte du taux de vacance prévu pour le personnel international. L'indemnité de risque (330 800 dollars) continue à être applicable au même taux.

3. Un montant de 446 300 dollars est prévu pour huit consultants internationaux, équivalant aux dépenses prévues pour un fonctionnaire de la classe D-2, pour trois mois chacun (252 000 dollars) et 10 consultants locaux pour un mois chacun (10 000 dollars). Les honoraires pour chaque consultant international sont estimés à 10 500 dollars par mois et pour chaque consultant local à 1 000 dollars par mois. Des montants sont prévus pour les frais de voyage (48 000 dollars) et les indemnités de subsistance (136 300 dollars). L'indemnité de subsistance est estimée à 186 dollars par jour pour les 30 premiers jours et à 140 dollars par la suite, plus un supplément de 15 % (136 300 dollars).

4. Un montant de 59 600 dollars est également prévu pour couvrir le coût de trois conseillers militaires ou de police détachés par leurs gouvernements respectifs afin de fournir une assistance et des conseils sur les aspects militaires au Président de la CSA; ce montant comprend les frais de voyage (10 500 dollars) et les frais de subsistance au taux de 90 dollars par jour pendant 182 jours pour chacun des conseillers.

5. Les frais de voyage sont estimés à 1 015 400 dollars et comprennent les déplacements du Représentant spécial du Secrétaire général pour assister à des réunions officielles et à des consultations à New York (21 400 dollars); les déplacements au Burundi du chef de la Division de l'Afrique et d'un spécialiste des questions politiques du Département des affaires politiques (13 800 dollars); les déplacements pour l'appui logistique à partir de New York et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (12 900 dollars); les déplacements à l'intérieur de la région (81 100 dollars); et les frais de voyage liés aux réunions de la CSA et du Conseil exécutif (886 200 dollars). Il est prévu que la CSA et le Conseil exécutif tiennent au total 12 réunions de 12 jours chacune. Le coût comprend les frais de voyage de six interprètes, cinq traducteurs, deux rédacteurs de procès-verbaux, deux secrétaires bilingues et un spécialiste.

Dépenses opérationnelles

Montant prévisionnel : 1 831 700 dollars

Locaux

6. Le montant prévu (211 300 dollars) à cette rubrique doit permettre de couvrir la location de locaux (154 200 dollars), notamment : a) des bureaux, à raison de 9,91 dollars le mètre carré par mois pour un total de 482 mètres carrés occupés par la Mission, plus des dépenses supplémentaires de 5 000 dollars par mois pour la location de bureaux supplémentaires destinés au personnel supplémentaire proposé (117 300 dollars); b) six aires de stationnement à raison de 450 dollars par mois

(32 400 dollars); c) et un entrepôt à raison de 371 dollars par mois (4 500 dollars). Des ressources sont également prévues pour divers travaux de rénovation et d'entretien visant à mettre les nouveaux bureaux en conformité avec les normes des Nations Unies (30 000 dollars), les services d'entretien (6 000 dollars), les fournitures d'entretien (6 000 dollars) et les services collectifs de distribution (15 100 dollars).

Transports

7. Un montant de 208 400 dollars est prévu pour le remplacement de véhicules (133 400 dollars), les pièces de rechange et l'entretien de véhicules (26 400 dollars), les carburants et lubrifiants (45 000 dollars) et l'assurance (3 600 dollars).

8. Les dépenses au titre du remplacement de véhicules s'expliquent par le remplacement prévu de deux Land Cruisers (25 000 dollars), de trois Patrol 4 x 4 (17 500 dollars) et d'un autobus léger (13 500 dollars), auquel s'ajoutent le fret et la manutention (17 400 dollars).

9. Les dépenses au titre des pièces de rechange, réparations et entretien sont calculées sur la base d'une moyenne de 110 dollars par véhicule et par mois pour 20 véhicules. Le coût des carburants et lubrifiants est calculé sur la base de 7 litres de carburant par véhicule et par jour, à raison de 0,80 dollar le litre, plus 10 % du coût total de la consommation de carburant pour les lubrifiants. L'assurance responsabilité civile pour 20 véhicules est estimée à 50 dollars par véhicule et par an et l'assurance locale à 130 dollars par véhicule et par an.

Opérations aériennes

10. En sa qualité de Président de la Commission de suivi de l'application de l'accord, le Représentant spécial du Secrétaire général sera appelé à effectuer des voyages dans la région, notamment en Afrique du Sud, à Kampala, à Kinshasa, à Kigali et à Libreville pour suivre les négociations avec les groupes armés. Un montant de 48 000 dollars est prévu pour la location d'aéronefs, sur la base de cinq heures de vol par mois à raison de 800 dollars l'heure.

Transmissions

11. Un montant total de 100 100 dollars est demandé pour l'acquisition de matériel de transmission, notamment les éléments suivants : 18 émetteurs-répéteurs VHF, dont huit mobiles à raison de 500 dollars pièce et 10 portatifs à raison de 400 dollars pièce; un émetteur-répéteur VHF (2 000 dollars); deux émetteurs-répéteurs HF de station fixe à raison de 800 dollars pièce; 1 station fixe HF de 124 watts (6 000 dollars); 8 émetteurs-répéteurs HF à raison de 3 000 dollars pièce; 1 récepteur de satellite pour le bureau du Président de la Commission de suivi (1 900 dollars); des lignes téléphoniques rurales (12 000 dollars); 1 télécopieur chiffrant (8 000 dollars); 7 téléphones cellulaires à raison de 286 dollars pièce; 1 système d'alimentation électrique pour l'atelier (1 500 dollars); et 1 fréquencemètre et wattmètre (8 000 dollars). À ces dépenses, s'ajoutent le fret et la manutention estimés à 15 % du montant total, soit 13 100 dollars.

12. Le coût des pièces de rechange, réparations et entretien (36 000 dollars) est estimé à 3 000 dollars par mois.

13. Les dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux (124 800 dollars) comprennent les éléments suivants : location d'un transpondeur INTELSAT à raison de 4 500 dollars par mois (54 000 dollars); frais d'accès à Internet et de location de lignes de la Base de soutien logistique des Nations Unies, à raison de 2 200 dollars par mois (26 400 dollars); frais de téléphone pour les communications locales et interurbaines, à raison de 2 000 dollars par mois (24 000 dollars); liaisons INMARSAT (3 600 dollars); téléphone cellulaire (9 600 dollars); et affranchissement et valise diplomatique (7 200 dollars).

Matériel divers

14. Le montant prévu au titre du mobilier et du matériel de bureau (71 100 dollars) permettra d'acquérir du mobilier pour le personnel supplémentaire de la Mission, notamment des bureaux et chaises (18 400 dollars), des tables et canapés (14 400 dollars), du mobilier divers tel que des classeurs, bibliothèques et lampes (5 700 dollars), et de remplacer trois photocopieurs, dont un de grande capacité (20 000 dollars), et des déchiqueteuses (3 000 dollars), et de couvrir les dépenses de fret et de manutention (5 600 dollars).

15. Un montant de 86 500 dollars est prévu au titre du matériel informatique et permettra d'acquérir et de remplacer 15 écrans d'ordinateur à raison de 1 550 dollars chacun et deux ordinateurs portatifs à raison de 2 400 dollars chacun; d'acquérir des imprimantes, dont une imprimante couleur à laser à 1 000 dollars, 11 imprimantes à laser HP 1100 à raison de 1 100 dollars pièce et une imprimante de réseau à 3 000 dollars; d'acquérir un scanneur Digital Sender (3 000 dollars), deux scanners à raison de 1 300 dollars chacun, un dispositif coupe-feu (5 500 dollars) et une armoire de matériel électronique (20 000 dollars); et de remplacer un système de rangement pour le serveur (6 000 dollars). Le fret et la manutention sont estimés à 11 300 dollars.

16. Le montant de 135 600 dollars prévu au titre des fournitures diverses servira à acquérir du matériel d'interprétation simultanée (67 100 dollars) nécessaire pour les réunions de la Commission de suivi; un groupe électrogène (13 500 dollars) et 12 climatiseurs (1 200 dollars chacun); du matériel de sécurité, notamment des détecteurs de métal et des gilets pare-balles pour le nouveau personnel (8 500 dollars) et du matériel divers d'un coût de 14 400 dollars, notamment des réfrigérateurs, des blocs d'alimentation non interruptible, des filtres à eau, des enregistreurs de conversation, des appareils-photo, des magnétophones, des téléviseurs, du matériel d'enregistrement numérique par satellite, des trousses de premiers soins et des extincteurs. Le fret et la manutention sont estimés à 12 600 dollars.

Fournitures et services

17. Le montant de 687 200 dollars prévu au titre des services divers a trait aux services contractuels (648 700 dollars), aux services informatiques (8 700 dollars), aux services et traitements médicaux (4 800 dollars), aux dépenses de représentation (5 000 dollars) et aux autres services divers (19 200 dollars).

18. La Commission de suivi de l'application de l'Accord et le Conseil exécutif devraient tenir 12 sessions simultanées de 12 jours. Le montant prévu au titre des services contractuels doit permettre de recruter du personnel supplémentaire pour chacune des 12 sessions simultanées de 12 jours, à savoir 6 interprètes à raison de

397 dollars par interprète et par session, 5 traducteurs et 2 rédacteurs à raison de 231 dollars par personne et par session, 2 secrétaires bilingues dont la rémunération sera de 125 dollars et 1 conseiller technique dont la rémunération sera de 256 dollars.

19. Les autres services divers sont notamment les suivants : services bancaires, nettoyage, enlèvement des déchets et évacuation des eaux usées et appui au service du central téléphonique à autocommutateur privé (PABX). Leur coût est estimé à 1 600 dollars par mois.

20. Les fournitures diverses, dont le coût est estimé à 37 500 dollars, sont les suivantes : papeterie et fournitures de bureau (8 400 dollars, plus 15 600 dollars pour les réunions de la Commission de suivi de l'application de l'Accord), fournitures sanitaires et articles de nettoyage (2 000 dollars), fournitures informatiques (3 000 dollars), abonnements (2 500 dollars) et autres fournitures diverses (6 000 dollars).

Fret aérien et de surface

21. Un montant de 3 500 dollars est prévu pour le fret et camionnage par les soins d'entreprises privées des fournitures et pièces dont il n'a pas été tenu compte à d'autres rubriques.

Autres programmes

Montant prévisionnel : 267 400 dollars

Programmes d'information

22. La signature de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi s'est traduite par de nouvelles responsabilités pour l'Organisation des Nations Unies, chargée de faciliter la bonne mise en oeuvre de l'Accord. Le programme d'information, dont le coût est estimé à 277 500 dollars, comprendra une campagne audiovisuelle visant à promouvoir la paix et la réconciliation qui sera menée à la télévision, à la radio et dans la presse écrite (30 000 dollars); la production de documents sur les activités de l'Organisation des Nations Unies, dont une brochure décrivant en détail ses activités au Burundi, un bulletin d'information mensuel sur la Commission de suivi de l'application de l'Accord, une brochure sur le système électoral pour informer les Burundais en vue des élections générales et l'édition d'articles, en collaboration avec des organisations de la société civile, pour diverses publications traitant des droits de l'homme et de la bonne gouvernance (12 000 dollars); et le recours à des journalistes locaux qui couvriront les négociations de paix (10 000 dollars). En outre, des activités propres à renforcer la confiance et à faciliter l'application de l'Accord d'Arusha sont prévues (200 000 dollars), à savoir :

a) Appui à la société civile, grâce à des initiatives de paix et d'autres activités menées sur le plan local (100 000 dollars). Pour sensibiliser les parties prenantes, la Mission financera la participation de représentants de la société civile, de l'Assemblée nationale, d'institutions publiques et de l'État à des ateliers et séminaires organisés à l'étranger. Trois ateliers seront organisés sur les thèmes suivants : participation et prise de décisions, paix, droits de l'homme et démocratie pour les jeunes et femmes, paix, démocratie et développement;

b) Réunions de médiation entre les parties prenantes (100 000 dollars). La Mission aidera des membres des institutions de l'État à organiser des conférences sous-régionales ou internationales sur la paix, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la démocratie. Pour faciliter les échanges entre les Burundais et d'autres pays qui rencontrent des problèmes semblables, la Mission financera la participation de membres du Parlement, des partis politiques et d'organisations de la société civile à des séminaires régionaux et internationaux sur la paix, la réconciliation, ou d'autres questions qui se posent à l'issue des conflits.

Programmes de formation

23. Le montant prévu (18 400 dollars) comprend les frais de voyage et les indemnités de subsistance pour un spécialiste des communications et de l'informatique, qui suivra un stage de deux semaines à Brindisi, et un fonctionnaire des finances, qui y suivra un stage d'une semaine (9 400 dollars), ainsi que le coût des stages eux-mêmes, estimé à 3 000 dollars par personne (6 000 dollars).